La lutte scolaire

A VILLERS-OUTRÉAUX

Encore un qui comprend les choses à rebours. Comme les parents des enfants qui fréquentent l'école lui demandaient, dans une lettre collective, de vouloir bien retirer des mains de leurs enfants le livre défendu de Gauthier et Deschamps, l'instituteur crut faire montre d'esprit en s'empressant d'en faire revenir pour ceux qui ne l'avaient pas encore : à chacun le sien, c'était plus raisonnable !

Malheureusement, les parents ne l'entendirent pas de la même façon, et, sans perdre de temps, ils allèrent en personne trouver l'instituteur pour le sommer de retirer ces livres : « Nous sommes catholiques, nous voulons que nos enfants le soient aussi ; nous ne voulons pas en faire des apaches ; libre à vous d'élever les vôtres comme bon vous semble ». Et l'une d'elles, — car ce sont surtout les femmes qui se montrent, — voyant que, pendant son absence, son fils était retourné en classe avec le livre qu'elle avait caché, n'eut rien de plus pressé que de s'en aller elle-même le lui arracher des mains.

A certains jours, ces visites ont été si nombreuses et surtout si agréables que, pour continuer sa classe, l'instituteur a dû fermer la porte.

A présent, un groupe de neuf enfants a été congédié pour trois jours ; bon nombre d'autres restent chez eux, et ceux qui continuent, ou n'apprennent plus l'Histoire ou la laissent chez eux.

On verra qui aura raison, de l'instituteur ou des pères de famille.

NORD-AVIATION

Le comité-directeur du Nord-Aviation vient de se réunir sous la présidence de M. Scrive. Le comité fixe au vendredi 28 janvier, à 8 heures 1/2 du soir, la date de l'assemblée générale annuelle.

Lecture est donnée de quelques lettres intéressantes émanant de membres du N. A., notamment celles : 1° De M. Mahieu, faisant part à la société des observations qu'il a faites au cours de ses essais et particulièrement en ce qui concerne l'incidence de la queue portante au point de vue de la stabilité ; 2° De M. Contour, ingénieur, actuellement aux Ateliers Vosgiens d'industrie aéronautique ; 3° De M. Kuller, qui attribue ses succès en aviation à l'éducation première qu'il a reçue à la section hollandaise de notre société lilloise. Au cours d'une superbe envolée à l'aérodrome de Châlons, à bord d'un aéroplane « Antoinette », le hardi aviateur a vu soudain son moteur se détacher et s'échapper avec son hélice. Malgré cette amputation brutale, M. Kuller sut atterrir sans se blesser, en vol plané, grâce à l'expérience et aux réflexes qu'il avait acquis à l'aide d'un planeur du modèle de ceux utilisés au N. A.

Le Comité discute les derniers détails de la grande réunion privée annuelle qui aura lieu dans la salle de Lille-Cinéma le 21 janvier. M. Attret de Montigny, vice-président, prendra la parole et commentera des vues photographiques et cinématographiques. Choisies tout spécialement par le Comité, ces vues seront un aperçu exact des travaux du N. A. et de toutes les expériences sensationnelles des aviateurs les plus réputés.

Fidèle à son programme, le Comité du N. A. décide d'ouvrir un cours théorique d'aviation, accessible aux personnes ayant des connaissances de mathématiques élémentaires. Ces cours, qui commenceront au début de février, seront professés par le savant président de la commission technique, dont la compétence au point de vue aviation est connue de tous.

Les Saints de Janvier

Sainte Agnès — R. P. Jubaru
Saint Jean Chrysostôme — Aimé Puech
Saint François de Sales — Am. de Margerie

Chaque volume broché :
2 francs ; franco, 2 fr. 25

En vente à la Librairie de la Croix du Nord
1, rue des Sept-Agnelles (Grand'Place)
— LILLE —

LES PALMES ACADÉMIQUES

OFFICIERS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MM. Acquin, instituteur à Lille ; Amet, suppléant du juge de paix à Cassel ; Berode, conseiller municipal de Dunkerque ; Pigeon, professeur de dessin à Caudry ; le lieutenant-colonel Blandel, à Valenciennes ; Bolvin, architecte à Lille ; Bongarçon, architecte à Lille ; Du Bousquet, ingénieur à Lille ; Bourgogne, professeur aux Ecoles académiques de Douai ; Broncquart, maire de Lumbres ; Cailliez, chef de bureau à la Préfecture du Nord ; Copin, professeur de musique à Valenciennes ; Detosse, administrateur du Bureau de Bienfaisance de Valenciennes ; Delattre, professeur de musique à La Bassée.

MM. Desrousseaux, chef de division à la Préfecture du Nord ; Dubois, maire d'Avesnes-le-Comte ; Dubut, homme de lettres à Maubeuge ; Dugnolle, conseiller municipal à Valenciennes ; Dupont, conseiller municipal à Valenciennes ; Durand, publiciste à Roubaix ; Favier, maire d'Ennevelin.

MM. Lancien, juge de paix à Lille ; Lebacks, membre du Conseil d'administration du lycée de Valenciennes ; Lecat, bibliothécaire de la ville de Valenciennes ; Lefebvre, secrétaire général du Denier des Ecoles, à Lille ; Malaquin, à Valenciennes ; Maneix, commissaire spécial à Jeumont ; Maquer, receveur municipal de Fourmies.

MM. le docteur Ringuet, conseiller municipal à Trélon ; Edmond Rolant, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur à Lille ; Sabion, à Thumesnil ; Vandenbosch, à Wambrechies ; Wargé, à Denain.

OFFICIERS D'ACADÉMIE

MM. Annibert, ingénieur à Dunkerque ; Antoine, maire d'Avesnelles ; D'Ardesse-de-Tizac, juge à Cambrai ; Mme Assolignon, ex-institutrice au collège de filles à Lille ; MM. Ballenghien, receveur à l'hospice de Lomme ; Darray, à Lille ; Baudry, juge de paix à Wormhout ; Benet, à Maubeuge ; Bonenfant, professeur au Conservatoire de Lille.

MM. Caby-Ruchos, à Lille ; Capon, artiste peintre à Lille.

MM. Carlier, publiciste à Maubeuge ; Cazeneuve, sous-directeur des contributions indirectes à Dunkerque ; Mlle Chapellier, professeur de musique à Armentières.

MM. Clément, agent-voyer à Rosendael ; Cogge, pasteur à Dunkerque ; Collet, négociant à Dunkerque ; Coquelle, ancien employé à la Préfecture du Nord ; Corsolle, vice-président de la Chambre de Commerce de Valenciennes ; Curie, à Fives-Lille ; Danette, professeur de musique à Lille.

MM. Debaene, à Dunkerque ; Dehaudt, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Lille ; Deloge, représentant de commerce à Viesly.

MM. Desfontaine, expert à Lille ; Desgroseille, employé à la mairie de Dunkerque ; Desmettre, professeur à l'école des Beaux-Arts à Lille.

MM. Devillers, délégué cantonal à Haspres ; Dewasmes, employé à la Compagnie des mines de Nœux ; Louis Dondeyne, professeur de musique à Dunkerque ; Dreyfus, dit Paul Doual, directeur de théâtre à Roubaix.

MM. Ducatillon, sous-chef de bureau à la Préfecture du Nord ; Jules Dumarchez, à Douai ; Albert Dumoulin, artiste lyrique à Lille.

MM. Paul Dupré, pharmacien à Bruay ; Dussaucoir, à Beuvry ; Dussart, à Cousoire ; Georges Duval, médecin à Dunkerque.

MM. Fabre, facteur de pianos à Valenciennes ; Faure, directeur de la Compagnie des tramways électriques de Lille ; le capitaine Fontaine, du 1er escadron du train des équipages à Lille ; Albert Forestier, entrepreneur des travaux publics à Valenciennes.

MM. Fouquet, adjoint au maire de Naves ; Galleo, conducteur des ponts et chaussées à Dunkerque ; Gibbyé, dit Gilbert, entrepreneur de peinture à Dunkerque ; Girard, commissaire de police à Hautmont.

MM. Guérin, photograveur à Lille ; Haeuw, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Lille ; Hannecart, publiciste à Fourmies ; Hénaut, receveur à Hautmont ; Mme Herbo, à Orchies.

MM. Houriez, médecin à Lallaing ; Hû, inspecteur de l'exploitation des chemins de fer du Nord à Lille ; Imalégers, professeur à l'Ecole Nationale de musique, à Douai.

MM. Labbe, chansonnier à Lille ; Lebeu, à Armentières ; Lardenois, conducteur des travaux à Valenciennes ; Latreille, comptable à Anzin ; Leblanc, à Sin-le-Noble.

Lechantre, professeur à Roubaix ; Lecroix, à Bouchain ; Lefebvre, capitaine au long cours à Dunkerque ; Lelong, conducteur à Cambrai.

Lemaire, secrétaire général des Offices de Valenciennes ; Lepoivre, à Seclin.

M. le docteur Lerat, à Roubaix ; Mme Loretta, professeur à Roubaix ; Mallet, délégué cantonal à Seclin ; Malmejac, pharmacien militaire à Lille ; Meynier, professeur à l'Institut Industriel du Nord à Lille.

MM. Mollet, constructeur à Thun-Lévêque ; Mormier, maire de Nivelles ; Moreau, maire de Fresnes.

MM. Massin, greffier à Lille ; Jules Patoux, représentant de commerce à Bergues ; Panchet, chef d'atelier aux cours municipaux d'apprentissage à Douai ; Pennel, à Douai.

Péroulle, dentiste à Douai ; Piédana, adjoint au maire d'Anzin ; Pipart, comptable à Cambrai ; docteur Planque, à Arras.

MM. Potdevin, secrétaire de l'asile d'aliénés de Bailleul ; Poulain, architecte-expert à Dunkerque ; Léopold Prévost, directeur d'usine à Seclin.

MM. Quesny, peintre à Denain ; Raberut, à Valenciennes ; Remory, instituteur en retraite à Comines ; Richard, à Douai ; Rivelais, professeur de musique à Mons-en-Barœul ; Rogé, chef de bureau à la mairie de Douai ; Roire, à Sin-le-Noble ; Rolland, à Hautmont ; Rosenzweig, à Cambrai ; Rouzé, entrepreneur à Lille ; Mlle Schillio, professeur de musique à Lille.

MM. Séry, à Avesnelles ; Seulack, à Wavrans (Pas-de-Calais) ; Mme veuve Simons, au Cateau ; M. Soudoyez, directeur du cimetière du Sud, à Lille.

MM. Stiévenard, maire de Marpent ; Trannin, maire de Léchelle ; Trognon, à Douai ; Mlle Valtier, professeur au Conservatoire de musique à Lille ; MM. Vancostenobel, secrétaire des Hospices, à Lille ; Vandercolme, directeur de filature à Lille ; Vanstaerts, professeur de musique à Lille ; Mlle Vergote, professeur à l'Ecole de musique de Cambrai.

MM. Vermaere, chef de bureau aux archives départementales du Nord ; Vermeulen, professeur de musique à Dunkerque ; Waiare, architecte à Lille ; Willay, à Lille ; Zernnann, à Anzin ; Wibaut, à Beuvry.

L'intoxication saturnine et l'hygiène des travailleurs

Le ministre du travail vient de faire signer un décret réglementant les mesures à prendre par les chefs d'industrie, directeurs ou gérants, pour assurer dans leurs établissements, relativement à l'intoxication saturnine, le service médical dans les conditions ci-après :

Un médecin désigné par le chef d'établissement procède aux examens et constatations.

La rémunération de ces visites est à la charge de l'entreprise.

Aucun ouvrier ne doit être admis aux travaux, dans les industries où le personnel est exposé à l'intoxication saturnine, s'il n'est muni d'un certificat délivré par le médecin, et constatant qu'il ne présente aucun symptôme d'affection saturnine ni de maladie susceptible d'être aggravée dangereusement par le saturnisme.

Aucun ouvrier ne doit être maintenu aux mêmes travaux, si le certificat n'est pas renouvelé un mois après l'embauchage et ensuite une fois par trimestre.

En dehors des visites périodiques, le chef d'établissement est tenu de faire examiner par le médecin tout ouvrier qui se déclare indisposé par les travaux auxquels il est occupé ou qui exprime le désir d'être soumis à un examen médical.

Un registre spécial mis constamment à jour et tenu à la disposition de l'inspecteur du travail mentionne pour chaque ouvrier :

1° Les dates et durées d'absence pour cause de maladie quelconque ;

2° Les dates des certificats présentés pour justifier de ces absences, les indications d'ordre médical qu'ils contiennent et la mention du médecin qui les a délivrés ;

3° Les avis donnés par le médecin de l'établissement.

Le délai d'exécution des mesures édictées par le présent décret est fixé à trois mois à partir de sa publication.

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 1er janvier

Lorient, v. fr. Ville de Lille, 613, dm.
Rouen, v. f. Véga, 1888, dm.
B-Ayres, vap. ang. Hungarian, 2873, dm.
Nouvelle Orléans, v. all. Wotan, 2407, dm.

du 2 janvier

Nantes, vap. fr. Penfeld, 481, dm.
Calcutta, v. a. Shadwell, 2592, dm.

SORTIES du 1er janvier

Anvers, v. a. Imani, 2979, dm.
Bilbao, v. fr. San-Martin, 759, dm.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES : VENANT DE :
Sunderland 31, st. Kaffir Prince Dunkerque

DÉPARTS : ALLANT A :
Par 31, g. ang. Annie Reece Dunkerque
Castro 28, st. Maria Boulogne
Saïgon 31, st. Mashona (riz) Dunkerque
Sydney 31, st. ang. Port Chalmers (laine) Dunkerque

PASSAGES. — Port Said 28, st. Dumbier, Bombay à Dunkerque.

Ouessant 31, st. Deux Sèvres, Port Vendres à Dunkerque.

Gibraltar 31, st. Orozco, Casablanca à Dque.

Suez 31, st. Amiral Nielly, Haiphong à Dque.

Suez 31, st. ang. Angola, Calcutta à Dque.

AFFRETEMENTS. — St. ang. Langdale, de Saïgon à un port de France ; chargement janvier.

St. Etonian, de Bombay à port de choix.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame Charles CHRISTIN
Née Sylvie CHEMAR

décédée à Lille, le 1er janvier 1910, dans sa 72e année, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service** qui auront lieu le **mardi 4 janvier**, à 10 h., en l'église du Saint-Sépulcre, à Canteleu, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, avenue de Dunkerque, 239, à 9 h. 3/4.

Les Dames sont priées d'y assister.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame Veuve Alfred LABBE
Née Emilie-Pauline-Aimée DESROUSSEAUX

pieusement décédée à Lille, le 31 décembre 1909, dans sa 84e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service** qui auront lieu le **mardi 4 janvier**, à 10 h., en l'église Saint-André, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Lompret, pour y être inhumé.

Les Matines et Laudes seront chantées la veille, à 5 h. 1/4.

L'assemblée à la maison mortuaire, 1, rue d'Anjou, à 9 h. 3/4.

Des **Messes** seront célébrées au Maître-Autel de ladite église, le **Samedi 8 janvier**, pendant toute la matinée, et un **Obit** sera chanté le même jour, à 11 h. (Les Laudes à 10 h. 1/2).

On est prié de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

8,4 janv.

Vous êtes priés d'assister aux **Messes Anniversaires** qui seront célébrées pendant toute la matinée, en l'église Saint-Sauveur, le **mercredi 5 janvier** 1910 et à l'**Obit Solennel** qui sera chanté le même jour, à 11 h. (les Laudes à 10 h. 1/2), pour le repos de l'âme de

Madame Hector FRANCHOMME
Née Léontine BAUDON

décédée le 14 janvier 1909, dans sa 80e année, administrée des Sacrements.

3,5 janv.

SUCRES ET BETTERAVES

Du Journal des Fabricants de sucre :

La température de la huitaine sous revue a été pluvieuse et anormalement chaude pour la saison. A Paris, la moyenne thermométrique a présenté un écart de + 3°7 relativement à la normale. Les nouvelles des céréales en terre sont assez satisfaisantes, sauf dans l'ouest et dans le nord-ouest où les graines sont menacées de pourrir en terre ; en raison du retard appréciable des semailles et de l'impossibilité de travailler le sol, il faudra probablement avoir recours dans plus d'un cas aux blés de printemps. En ce qui concerne la campagne sucrière, il y avait encore, au 15 décembre, 121 fabriques en activité, contre 71 l'an dernier ; cet excédent est à imputer au retard des arrachages et n'amènera, sans doute, aucune augmentation dans la production, dont les estimations restent sans changement. Actuellement, peu de sucreries ont encore des betteraves à travailler.

A Cuba, il y avait, à la date du 31 décembre 56 fabriques en activité, contre 33 et 15 les deux années antérieures. A Natal, la coupe est estimée entre 50.000 et 60.000 tonnes. Des nouvelles de Demerara annoncent que les pluies désirées ont fait leur apparition ; par contre, on câble de Java que le temps est sec pour la saison.

L'administration des contributions indirectes vient de publier le tableau des résultats de la campagne indigène 1909-1910 arrêtés au 15 décembre 1909. Il y avait, à cette date, 121 fabriques en activité, contre 71 en 1908-09. Le volume des jus soumis à la défécation était de 65.593.482 hectolitres et 64 litres, contre 67.340.952 hectolitres et 41 litres en 1908-09 ; la densité moyenne des jus soumis à la défécation de 5°47, contre 5°55 ; les charges correspondant au rendement légal, à raison de 1.500 gr. de sucre raffiné par hectolitre et par degré de densité des jus soumis à la défécation, de 537.897.989 kg., contre 560.431.515 kg., et la production en sucre turbiné, valeur en raffiné, de 613.247.317 kg., contre 647.314.742 k. en 1908-09, soit une différence en moins de 34.067.425 kg. pour la campagne actuelle.

Sous la date du 16 décembre, MM. Willett et Gray, de New-York, écrivent qu'ils réduisent de 50.000 tonnes leur estimation de récolte pour Java, ce qui ramène celle-ci à 1.200.000 tonnes, contre 1.241.885 tonnes en 1908-09. Pour l'ensemble des pays à sucre de canne, Inde orientale comprise, les mêmes statisticiens estiment la récolte de 1909-1910 à 7.821.000 tonnes, contre 7.645.746 tonnes en 1908-09, soit un excédent de 175.254 tonnes sur cette dernière campagne ; admettant pour l'Europe (F.-O. Licht), une production de 6.190.000 tonnes, contre 6.517.000 tonnes en 1908-09, soit un déficit de 327.000 tonnes sur la campagne dernière ; pour les Etats-Unis, une récolte de sucre de betterave de 435.000 tonnes, contre 384.010 tonnes en 1908-09, soit un excédent de 50.990 tonnes sur cette dernière campagne, MM. Willett et Gray arrivent à un total de 14.446.000 tonnes, contre 14.546.756 tonnes en 1908-09 ; par suite, la production universelle en 1909-10 serait, non plus excédentaire, mais déficitaire de 100.756 tonnes par rapport à sa devancière.

Dans ces estimations, Cuba figure encore, il est vrai, pour 1.700.000 tonnes, tandis que d'après MM. Guma et Meyer, il faut s'attendre à une récolte de plus de 1.800.000 tonnes. Dans cette dernière hypothèse, MM. Willett et Gray observent que la production totale serait encore susceptible d'être déficitaire, en raison des réductions possibles dans les récoltes de Maurice, du Brésil et de l'Europe. Malgré le développement de la production du sucre privilégié les Etats-Unis d'Amérique importeront certainement encore une certaine quantité de sucre des Indes occidentales au tarif plein ; mais il semble que les sucres de Java délaisseront cette année dans une large mesure les marchés des Etats-Unis pour ceux du Royaume-Uni et des pays orientaux, lesquels prennent une portion croissante de récoltes de Java et pourront aisément, cette année, absorber le solde de la récolte actuelle.

RHUM St-JAMES

Incomparable
LIQUEUR DE TABLE
Est en même temps
Le Cordial

le plus puissant pour fortifier l'organisme.

Pris Pur ou en Grog ou dans du Lait chaud, il préserve des Rhumes, Grippes et Influenza.

St-JAMES
ce prestigieux
Rhum
est le
Feu d'Origine
des premiers
Rhums
du monde.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DOUAI

ORCHIES. — *Coups et outrages.* Trois mois de prison à Henri Delmotte, 34 ans, pour coups à son beau-frère, M. Marcou, et outrages au brigadier de gendarmerie.

DOUAI. — *Vagabond.* — Un mois à François Bailleul, pour mendicité et vagabondage. C'est sa 49e condamnation.

— *Voyage à l'œil.* — Joseph Senéchal, ouvrier mineur, a voyagé sans billet de Douai à Valenciennes.

AUBY. — *Coups.* — Huit jours de prison à Alexandre Cordonnier, pour coups à Emile Guignard.

ERCHIN. — *Délit de chasse.* — Dix jours de prison avec sursis à Louis Briffaut, pour outrages et menaces au garde-chasse Selvé.

CONSEIL DE GUERRE

Le Conseil de guerre de Lille, dans sa séance du 30 décembre, a jugé les affaires suivantes :

Vanacker Edouard, territorial, cl. 1893-95, recrut. de Dunkerque : Insoumission. 20 jours de prison (sursis). — Défenseur, Me Decaux.

Jonckheere Louis, territorial, cl.1892, recrut. de Lille : Insoumission. 1 mois de prison. — Déf., Me Decaux.

Castelain Henri, jeune soldat cl.1904, recrut. de Lille : Insoumission. 3 mois de prison (sursis). — Déf., Me Decroix.

Janne Constant, réserviste cl. 1902, recrut. de Lille : Insoumission. 1 mois de prison. — Déf., Me Decroix.

Odin Désiré, jeune soldat cl. 1899, recrut. de Péronne : Insoumission. 4 mois de prison (sursis). — Déf., Me Decaux.

X..., soldat au 43e d'inf. : Vol au préjudice d'un militaire. 1 an de prison. — Déf., Me Decroix.

Godyn Lévin, soldat au 43e d'inf. : Désertion à l'intérieur. 6 mois de prison (sursis). — Déf., Me Santerre.

Janssens Lucien, cavalier au 21e dragons : Désertion à l'intérieur. 2 mois de prison (sursis). — Déf., Me Mottier.

Duriez Louis, canonnier au 15e d'artillerie : Désertion à l'intérieur. 1 an de prison (sursis).. — Déf., Me Decaux.

Mascot Adolphe, cavalier au 4e cuirassiers : Désertion à l'étranger. 1 an de prison. — Déf., Me Decaux.

Dauchet Henri, soldat au 110e d'inf. : Outrages envers un supérieur en dehors du service. 3 ans de prison. — Déf., Me Decroix.

Hu Gaston, soldat au 73e d'infanterie : Outrages envers un supérieur en dehors du service : 1 an de prison (sursis). — Déf., Me Gambin.

COIN DES MÉNAGÈRES

BON AN !... — GATEAU BISCUIT ET CREME MOKA. — EXQUIS AU CHOCOLAT.

Je ne veux pas oublier que quand ma chronique paraîtra, nous serons à la date du 3 janvier 1910. Qu'il me soit donc permis de présenter ici à mes ménagères et à leurs familles mes meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année. Je vous souhaite en particulier une chose, aimables lectrices : c'est que vous fassiez toujours d'excellentes cuisines. Les Messieurs sont un tantinet gourmands... c'est chose connue..... faites-leur donc, chères ménagères, de bons petits plats, de bons ragoûts, et je vous promets en retour avec une heureuse mine de la part de vos époux, de vos frères, de vos enfants, une satisfaction qu'ils ne manqueront pas de vous faire voir ; est-ce que ce ne sera pas pour vous la meilleure des récompenses ? Bonne Année donc ! bonne santé ! et le Ciel pour plus tard !

***

Et tenez, en Marmiton gâteau je vous donne pour étrennes deux recettes épatantes.

Gâteau biscuit et crème moka. — (Très simple, se prépare à froid, et est... excellent). Travaillez en crème cent vingt-cinq grammes de beurre frais, ajoutez-y peu à peu cent cinquante grammes de sucre en poudre et un jaune d'œuf bien frais. Quand la pâte est bien homogène, versez-y un verre d'essence de café (du café très fort) très chaud, mélangez bien.

Garnissez alors le fond et le tour d'un moule de papier d'office, rangez, également au fond et autour des petits biscuits à la cuiller ; mettez une couche de crème, une couche de biscuits et ainsi de suite, finissant par des biscuits. Couvrez votre gâteau d'une assiette et mettez dessus un poids assez lourd. Au bout de deux heures que le gâteau est ainsi préparé et mis au frais, on peut le démouler, mais il serait préférable de faire ce gâteau la veille au soir, pour ne le démouler que le lendemain matin.

***

Exquis au chocolat. — Travaillez en crème comme pour le gâteau précédent cent vingt-cinq grammes de beurre frais, y ajouter même poids de sucre, travaillez longtemps ce mélange. D'autre part, faire une sorte de crème avec un jaune d'œuf délayé dans un demi-verre de lait bouilli et un peu refroidi, y ajouter une grosse tablette et demie de chocolat fondu dans très peu d'eau. Quand le mélange est achevé, y joindre alors le beurre et le sucre déjà travaillés. Versez le mélange total qui doit être onctueux et assez consistant dans un moule ou dans un grand bol garni de macarons mous, terminez par une couche de macarons.

Couvrez d'une assiette et d'un gros poids. Mettre à la cave. Servir douze heures au moins plus tard, après avoir démoulé.

MARMITON.

(Reproduction réservée, sauf pour la « Croix » et ses suppléments).

TOUTES LES FAMILLES
soucieuses de leurs santés
devraient toujours avoir une petite provision de quelques litres
de l'excellent VIN de
BANYULS-TRILLES
et en prendre un verre avant chaque repas si elles veulent se réconforter agréablement, car cet incomparable et délicieux apéritif est soigneusement préparé avec un vieux vin exquis et le meilleur quinquina.

Il est, d'ailleurs, recommandé par le Corps médical depuis longtemps aux Dames, Hommes et Enfants.

On le trouve chez tous les Entrepositaires et dans les principales épiceries.

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

POUR VIVRE VIEUX

Que faire ??

Les savants ne sont pas très d'accord à ce sujet, et faute de données précises, admettent toutefois en général que la durée de la vie dépend surtout de la flore microbienne contenue dans le tube digestif.

Plus celle-ci est abondante, moins longtemps dure notre existence ; aussi devons-nous le plus souvent possible faire usage d'évacuants, devons-nous craindre avant tous la constipation et s'il est bon parfois de prendre un purgatif nous considérons comme un devoir de rappeler à nos lecteurs l'action douce et sûre des Dragées de Santé Dubus sur les fonctions de l'estomac et de l'intestin, et ne saurions trop engager à refuser toutes imitations. La boîte de 1 fr. 50 (à la portée de toutes les bourses), contient 100 Dragées et se trouve dans toutes pharmacies et au dépôt général, Pharmacie DUBUS, 7, rue des Arts, LILLE.

Prix du Beurre, des Œufs, des Pommes de terre

POUR NOS MÉNAGÈRES

MARCHÉS	BEURRE	ŒUFS	POMMES DE TERRE
	le kilo	le mille	les 100 kilos
Paris, 29 décembre (pour comparaison)	Normandie.. 3,»» 3,50 Bretagne.... 2,86 3,82 Touraine.... 3,»» 3,50 Nord et Est. 2,90 3,46	Normde Picardie extra 170 180 180 206 choix 116 168 150 175 ordre — — 120 145	Hollande. 12,»» 14,»» Ronde..... 8,»» 10,»» Bretagne. »»,»» »»,»» Rouge s... 9,»» 11,»»
Lille, 29 décemb.	3,10 à 3,40 le kilo	15,»» à 18,»» le cent	8,»» à 9,»» les 100 k.
Aire, 24 décemb.	2,80 à 3,20 le kilo	4,50 à 5,»» le quart	6,»» à 9,»» les 100 ki
Armentières, 27 décem	3,50 à »,»» le kilog	17,»» à »»,»» le cent	10,»» à »»,»» les 100 k.
Arnèke, 28 décemb.	3,30 à 3,60 le kilo	3,25 à 3,75 le quart	
Avesnes, 24 décembre	1,60 à 1,65 la livre	3,25 à 3,50 le quart	
Bailleul, 28 déc.	1,65 à »,»» la livre	14,50 à »,»» le cent	8,»» à »,»» les 100 k.
Bergues, 27 décembre	3,47 à 3,83 le kilo	4,35 à »»,»» le quart	8,»» à 12,»» les 100 k
Bourbourg, 28 déc.	3,50 à 3,70 le kilo	4,»» à 4,30 le quart	7,»» à 9,»» les 100 k.
Cambrai, 31 déc.	1,45 à 1,60 la livre	3,90 à 4,50 le quart	6,»» à 9,»» les 100 k
Cassel, 23 décemb.	3,40 à 3,70 le kilo	4,40 à 4,50 le quart	
Courtrai, 27 décembre	1,35 à 1,50 la livre	2,50 à 3,00 le kilo	4,75 à 5,25 les 100 k.
Cysoing, 28 décemb.	1,40 à »,»» la livre	3,50 à »,»» le quart	7,»» à »,»» les 100 k
Douai, 31 décemb.	1,40 à 1,70 la livre	4,50 à 5,20 le quart	0,10 à 0,15 le kilo
Estaires, 30 déc.	1,75 à »,»» la livre	3,25 à »,»» le quart	4,50 à 9,»» les 100 k.
Etrœungt, 30 déc.	1,40 à 1,50 la livre	3,25 à 3,50 le quart	
Fourmies, 18 déc.	1,60 à 1,70 la livre	0,35 à »,»» les deux	
Haubourdin, 19 déc.	1,75 à »,»» la livre	2,40 à »,»» le 1/2 q.	
Hazebrouck, 27 déc.	1,35 à 1,35 la livre	3,75 à 4,25 le quart	
La Bassée, 30 décemb	1,75 à 1,95 la livre	3,50 à 4,»» le quart	8,»» à 9,»» les 100 k.
Landrecies, 18 décemb	1,60 à 1,65 la livre	4,50 à 4,75 le quart	
Lannoy, 11 décemb.	3,60 à »,»» le kilo	3,20 à »,»» le quart	
Merville, 29 déc.	1,50 à »,»» la livre	3,75 à »,»» le quart	4,50 à 8,50 les 100 k
Ors, 28 décemb.	1,65 à 1,75 la livre	2,60 à 3,»» le quart	
St-Amand, 31 déc.	160 à 1,70 la livre	3,50 à »,»» le quart	
Seclin, 27 décembre	1,50 à 1,55 la livre	3,90 à »»,»» le kilo	8,»» à 9,»» les 100 k.
Solesmes, 31 déc.	1,70 à »,»» la livre	4,»» à »,»» le quart	8,»» à 9,»» les 100 k.
Somain, 28 déc.	1,70 à 1,75 la livre	2,»» à 2,10 le 1/2 q.	
Valenciennes, 31 déc.	1,70 à »,»» la livre	4,55 à »,»» le quart	0,10 à »,»» le kilo
Wasquehal, 24 déc.	1,85 à »,»» la livre	2,60 à »,»» le 1/2 q.	

Trunk auquel Murphy allait télégraphier des ordres.

Tous ces arrangements avaient pris un temps considérable, il était huit heures du soir quand Lebranchu quitta l'hôtel de l'avenue Trudaine.

Sur le trottoir d'en face, Alexandre Legrand se promenait, la pipe à la bouche et les mains en poche. Son maître lui fit signe et les deux hommes se rejoignirent à l'angle de la rue des Martyrs.

— Monsieur ! dit l'ancien dompteur, à la façon dont vous portez votre chapeau, je présume que vous êtes content de la journée.

— Effectivement, mon ami, nous allons à Cherbourg par le rapide de demain matin. Il est convenu avec Papineau que je serai chez lui au coup de minuit. D'ici là, tu connais la consigne.

— Elle consiste à ne pas quitter, de l'œil, l'hôtel de son Excellence.

— Oui, et si tu y remarquais quelque chose d'anormal, tu chercherais à voir Mlle Claire Papineau, qui est prévenue.

Le maître et le serviteur se séparèrent, l'un pour se rendre à Passy, l'autre pour reprendre sa faction.

Il faisait nuit quand Lebranchu arriva chez les Cormolain ; le père et le fils, qui l'attendaient sous la tonnelle, l'assaillirent de questions :

— Alors, Son Excellence a donné dans le panneau ?

— Oui, grâce à l'heureux document que j'ai découvert dans les poches de Trunk.

— Quand partez-vous ?

— Demain, à la première heure.

— Et vous serez arrivés ?

— La Tortue pourrait couvrir la route en six jours : mais elle en mettra quinze au moins, car il faut laisser à mon second mécanicien, qui m'a précédé à Costa-Stella, le loisir d'organiser la mise en scène. Comme j'aurai besoin d'une nombreuse figuration, j'ai ordonné télégraphiquement à mon maître d'équipage d'augmenter ses cadres de quelques unités.

— A Cherbourg, les hommes de mer ne manquent pas et tu n'auras que l'embarras du choix. Quand j'étais aux colonies...

Lebranchu l'interrompit.

— Sommes-nous seuls ? demanda-t-il.

— Tout à fait seuls.

— C'est bizarre, il m'a semblé entendre marcher sur le sable de l'allée, derrière ce bosquet. Je vais voir !

— Ne te dérange pas, je t'en prie. Tu as entendu le vent secouer les feuilles. Oui, c'est le vent, le temps va changer, nous aurons de l'orage !

Lebranchu parut accepter l'explication.

Dans quinze jours, nous serons donc dans notre île. A ce moment, vous pourriez partir, à votre tour, et emmener Claire Du Havre, un bateau transportera directement à Haïti, où la Tortue viendra vous prendre.

— Et Alexandre Legrand ?

— Que voudrais-tu que je fasse sans lui ? Il m'accompagne.

— Un type bien curieux, ton factotum ! Où l'as-tu donc laissé ?

— Devant l'hôtel Papineau qu'il a mission de surveiller jusqu'à l'heure du départ. C'est une corvée qui n'a rien de réjouissant, car je sais que le gaillard eût de beaucoup, préféré courir les quartiers excentriques à la recherche d'un individu qui lui subtilisa, jadis, une petite fortune.

Cormolain était devenu songeur : il demanda :

— Si nous parlions de Trunk ! Quel sort lui réserves-tu ?

— Après-demain, quand Son Excellence voguera vers sa république, les Brinqueballe lui rendront la clé des champs. Au fait, comment se comporte-t-il, notre pensionnaire ?

— Il file doux et paraît absorbé dans de profondes méditations :

— Ne nous fions pas à ses airs de nitouche ; avec un gredin de cet acabit il faut s'attendre à tout. Tiens ! encore ce bruit ! Décidément, je vais voir !

Lebranchu se leva, fit le tour du bosquet et revint.

— C'est curieux ! pas un chat ! et pourtant...

— Quand je te dis que c'est le vent !

Le dialogue reprit ; une demi-heure après, le cousin voulut faire visite au prisonnier. Les trois hommes se dirigèrent vers la remise dont les fenêtres cintrées trouaient le fond du jardin de deux points lumineux.

— La porte est entre-bâillée, remarqua Gaëtan.

Lebranchu pressa le pas, et entra le premier ; tout à coup, ses compagnons l'entendirent pousser un cri furieux.

Cormolain le rejoignit dare-dare.

— Qu'est-ce qui te prend ?... demanda-t-il.

— Peux-tu le demander !... Ne vois-tu pas que nous sommes joués comme des mazettes !

Et il montra la cage vide.

— Le brigand ! il s'est évadé en sciant deux barreaux, à l'aide du petit instrument dont ces gens-là sont toujours munis. Et moi qui croyais avoir dégarni toutes ses poches !...

De son côté, Cormolain marmonnait :

— Scier des barreaux de cette épaisseur !... ça demande du travail !... Et le père Brinqueballe, que faisait-il, pendant ce temps-là ?

Un ronflement, en point d'orgue, s'éleva dans une encoignure.

Ils virent le vieux Brinqueballe affalé de son long, un litre vide entre les genoux, et dormant le sommeil de l'ivrogne. Lebranchu alla le secouer d'une façon qui n'avait rien d'amical.

L'homme ouvrit les yeux, coula autour de lui un regard blanc, eut un hoquet, proféra une injure et resta inerte.

Lebranchu s'éloigna avec dégoût...

Il était trop habitué à agir pour perdre du temps en considérations inutiles ; sa colère tomba soudain, et il dit :

— La fuite de Trunk modifie mon programme. Il était entendu que je retournerais chez Papineau à minuit seulement ; mais j'y cours de ce pas, car, malgré toute la vigilance d'Alex et toute l'adresse de Claire, il pourrait se faire que le gredin essayât de revoir Son Excellence. Je l'ai jugé, et il